



ffgolf®

CHALLENGE DES ÉCOLES DE GOLF



Mercredi 23 mars 2022 - GOLF DE BOURBON

Mardi 17 mai 2022 - GOLF DU BASSIN BLEU

Samedi 25 juin 2022 - GOLF CLUB DU COLORADO

RÈGLEMENT D'ÉPREUVES

Épreuves comptant pour le Championnat Interclubs Jeunes 2022

La ligue Régionale de Golf de la Réunion de Golf (LRGR) se réserve le droit de modifier ce règlement si les circonstances l'exigent.

1- CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Ouvert aux joueurs licenciés 2022 de la ffgolf à La Réunion inscrits dans les Écoles de Golf de l'île, **ayant un index supérieur ou égal à 20 et âgés de moins de 17 ans au 1^{er} septembre 2021** (Tous joueurs et joueuses ayant strictement moins de 17 ans au 1/09/21, date anniversaire strictement postérieure au 1/09/2004) **sont éligibles** dans la limite des places disponibles.
- Les index pris en compte seront ceux donnés par RMS-Clubs à la date de la clôture des inscriptions.
- Sans droit.
- L'usage d'un chariot électrique n'est pas autorisé.
- L'utilisation des appareils de mesure de distance n'est pas autorisée.
- Les cadets ne sont pas autorisés pour toutes les séries, **un suiveur NON-APPARENTÉ, désigné par l'organisation, par équipe est autorisé, pour les joueurs U8 & U10 & U12 uniquement.**

Certificat Médical : Nous vous rappelons qu'il appartient à chaque joueur d'avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé spécial mineur disponible sur l'espace licencié. Un certificat médical de moins de 6 mois devra être fourni uniquement dans le cas où il n'aura pas été répondu négativement à toutes les questions, avant la clôture des inscriptions. Tout joueur n'ayant pas préalablement transmis un de ces documents ne pourra participer à la compétition.

2- DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Pendant toute la durée de l'épreuve, à l'exception des suiveurs non-apparentés désignés par l'organisation, **les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligue ou de Clubs, etc. devront se tenir en dehors des fairways à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée sera assimilée à un comportement incorrect et donnera lieu à un avertissement.** En cas de récidive, les accompagnateurs concernés seront exclus du parcours et le Comité se prononcera sur une possible disqualification du joueur concerné. Pour toute question sur l'application de règles et/ou de règlements survenant entre les joueurs, seuls les membres du Comité ou les arbitres sont habilités à intervenir. Si des suiveurs sont témoins d'une telle situation, ils ne doivent en aucun cas intervenir auprès des joueurs mais leur demander d'avertir le Comité ou un arbitre le plus rapidement possible.

3- FORME DE JEU

- Formule de jeu :
 - Score maximum (10 coups)* en Double (Équipe mixte possible)
 - Greensome – 9 trous
 - Séries & Marques de départ :
 - 1^{ère} Série : Somme index comprise entre 40 et moins de 70
 - Plots Bleus : Garçons
 - Plots Rouges : Filles
 - 2^e Série : Somme index comprise entre 70 et moins de 100
 - Plots Rouges : Garçons
 - Plots Violets : Filles
 - 3^e Série : Somme index supérieure ou égale à 100
 - Plots Gris* : Filles & Garçons
- * Parcours adapté, distances maximum = Par 3 : 100 m / Par 4 : 135 m / Par 5 : 220 m
- Classement :
 - Classement en Brut uniquement.
 - Les deux premières équipes de chaque série seront primées.
 - Le club vainqueur de l'étape est celui qui a obtenu le plus de points en additionnant la meilleure carte de chacune des 3 séries (si le club n'a qu'une ou deux équipes, il marque seulement les points de cette ou ces équipes et zéro dans la ou les séries non représentées).
 - Les 8 premières équipes de chaque série rapportent des points à leur club pour le Championnat Interclubs Jeunes 2022 (Cf. barème des points attribués en fonction du rang règlement du Championnat Interclubs Jeunes 2022).
 - Arbitrage et comité de l'épreuve :
 - En cas d'égalité, les camps sont départagés selon les séries sur les 9, 6, 3 et le dernier trou, puis si l'égalité subsiste, trou par trou en remontant.
 - Le comité de l'épreuve comprend la CS de Ligue et la CS du club hôte. Les noms seront à préciser et à afficher par le club organisateur de chaque épreuve.

*Le Score maximum (anciennement strokeford) est une forme de stroke play dans laquelle le score d'un joueur ou d'un Camp pour un trou est plafonné à un nombre maximal de coups (à savoir les coups joués et tous les coups de pénalité), fixé par le Comité, tel que deux fois le par, un nombre fixe ou le double bogey en net. Pour ces épreuves, selon la préconisation fédérale, il sera de 10 = Sur chaque trou joué avec un Score maximum est de 10 : - Si à la fin du 9e coup, la balle n'est pas dans le trou, celle-ci est ramassée et on note 10 sur la carte de scores. - En cas d'incertitude sur le nombre de coups joués sur le trou, le score marqué sera 10.

4- ENGAGEMENT

- **Nombre total d'équipes limité à 10 maximum par École de Golf, dont UNE équipe minimum par série.**
- Les inscriptions se feront sur les fiches LRGR disponibles dans les clubs avant le :
 - Mercredi 16 mars, en prévision de l'épreuve du mercredi 23 mars au Golf de Bourbon, à 18 heures.
 - Mardi 10 mai, en prévision de l'épreuve du mardi 17 mai au Golf du Bassin Bleu, à 18 heures.
 - Samedi 18 juin, en prévision de l'épreuve du samedi 25 juin au Golf Club du Colorado, à 18 heures.

5- REMISE DES PRIX

À l'issue de chacune des 3 rencontres, lors du goûter, annonce des résultats et remise des prix par série (2 prix Brut) et au club vainqueur de l'étape, si la situation sanitaire le permet.

6- RECOMMANDATIONS

Les clubs hôte sont chargés d'organiser le goûter, la remise des prix et d'assurer une couverture photographique de l'événement (mise en ligne sites clubs et Ligue / Trophées et médailles fournis par la Ligue).